

L'Assurance retraite lance le service en ligne « Mon agenda retraite »

Paris, le 28 octobre 2021

L'Assurance retraite déploie un nouveau service sur lassuranceretraite.fr : Mon agenda retraite. Il s'adresse principalement aux assurés (salariés et travailleurs indépendants) actifs âgés d'au moins 55 ans qui envisagent de partir à la retraite. L'inscription est gratuite, facile et permet aux assurés de bénéficier de conseils réguliers entre 5 ans et 6 mois avant la date de départ souhaitée, afin de les accompagner dans leurs démarches de préparation à la retraite.

Une inscription en quelques clics

Pour s'inscrire à Mon agenda retraite, l'assuré n'a pas besoin d'avoir créé son espace personnel : il peut simplement se rendre sur la page « J'organise mon départ avec mon agenda retraite » sur lassuranceretraite.fr. Il doit ensuite renseigner les informations suivantes :

- Nom
- Prénom
- Département de résidence
- Adresse mail
- Numéro de portable
- Date envisagée de départ à la retraite
- Éligibilité éventuelle au départ pour carrière longue
- Typologie de sa carrière (salarié du privé, travailleur indépendant, cumul des deux)

Après son inscription, s'il souhaite modifier sa date envisagée de départ à la retraite, il peut remplir une nouvelle demande avec la même adresse mail : la mise à jour sera effectuée automatiquement.

Les avantages de Mon agenda retraite

Une fois ces renseignements fournis, l'assuré reçoit des e-mails entre 5 ans et 6 mois avant la date souhaitée de départ à la retraite et peut être amené à recevoir des SMS s'il n'a pas ouvert certains e-mails à des moments clés de son parcours. Ce service permet aux assurés d'anticiper les démarches nécessaires au dépôt de leur demande de retraite au moment voulu, et de les rassurer au cours de cette période importante de leur vie en leur proposant un accompagnement adapté à leur profil. L'assuré est notamment guidé par Mon agenda retraite sur les thématiques suivantes :

- Création de l'espace personnel sur lassuranceretraite.fr
- Relevé de carrière et régularisation de carrière
- Simulation de l'âge de départ et du montant de la retraite
- Retraite progressive
- Information à transmettre à l'employeur en vue de son départ en retraite
- Cumul emploi-retraite
- Retraite complémentaire

- Transmission d'entreprise pour les travailleurs indépendants
- Simulation des cotisations et droits retraite pour les travailleurs indépendants
- Information sur la demande de retraite à effectuer six mois avant la date de départ souhaitée
- Conseils pour la transmission des pièces jointes en ligne 7 mois avant la date de départ souhaitée
- Demande de retraite en ligne et aide à la connexion France connect 6 mois avant le départ à la retraite souhaité

Le déploiement de Mon agenda retraite s'inscrit dans la démarche permanente d'amélioration de la qualité de service de l'Assurance retraite afin d'accompagner au mieux ses assurés et de leur permettre un départ à la retraite en toute sérénité. L'outil est inspiré d'un agenda qui avait été développé par la Carsat Pays-de-la-Loire et qui était également utilisé par les Carsat Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre Ouest et Midi-Pyrénées.

L'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale

Premier organisme français de retraite, la Cnav gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de [l'Assurance retraite](#). Chaque année, elle verse 140 milliards de prestations à près de 15 millions de retraités, et gère la carrière de plus de 20 millions de cotisants. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur www.lassuranceretraite.fr (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités...) : déjà 11 millions d'espaces personnels créés !